



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 1^{er} Mars 2022

Procès-Verbal N° 546

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat, Thierry Truwant

**LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT
DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers : G U C FF, VALLEE DE L'HIEU, G J LA SAVOYARDE, L A U R A FOOT, FORMAFOOT B V , STEPHANE LAMANNA, YOAN LETROUBLON, BELLEY, FF ECHIROLLES, BOURBRE, VOIRON / MOIRANS, CLAIX, JEREMY HUGONNARD ROCHE , THOMAS DE TICHEY

IMPORTANT

La L A U R A et sa commission de féminisation organisent l'opération ELLE et LAURAFOOT
Pour favoriser et encourager l'implication des femmes dans la vie des clubs

En partenariat avec l'OLYMPIQUE LYONNAIS, la ligue vous invite jeudi 31 Mars à 19 h au Groupama Stadium à Décines à l'occasion du match de la ligue des champions O L - JUVENTUS, avec au préalable un débat autour de la femme dans la vie des clubs et du foot régional.

Chaque candidate devra proposer à une non licenciée, qui désire s'investir dans la vie du club, de l'accompagner à cette manifestation

Lien pour s'inscrire avant le 20 Mars : <https://forms.gle/W51ZAD3XSgQPr9PRA>

C O V I D

A l'heure actuelle, pour bénéficier du protocole C O V I D

4 cas confirmés foot à 11, 2 cas confirmés foot à 8

Contactez le district

IMPORTANT

Le règlement concernant la praticabilité des terrains, lors des matchs le dimanche matin a évolué, dorénavant les décisions devront être prises par le délégué, avant 18 h le samedi, ce qui laisse la possibilité d'inverser le match

Concernant les reports, seule la commission peut valider un report à la demande des clubs ; en aucun cas, une rencontre ne peut être reportée entre clubs. En cas de manquement la commission des règlements sera saisie et à partir du 1^e Mars, aucun report ne sera validé sauf raisons exceptionnelles

CHAMPIONNAT U 15

D 2 Poule A

Forfait général de VALLEE DU GUIERS

Journée 3 du 5 Mars

FF ECHIROLLES – SUD ISERE 13 H 30 stade Delaune

Poule B

Forfait général de G J LA SAVOYARDE

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

D 2

Journée 12

G U C 2 – FORMAFOOT B V reporté

Journée 13 du 6 Mars

BOURBRE – G U C 2 10 h à PONT DE BEAUVOISIN stade Guy Favier (synthétique)

CLAIX – VOIRON / MOIRANS 10 H

COUPE U 15 / U 18

Le 3^e tour se disputera le 16 AVRIL

FESTIVAL U 13

Sont qualifiées pour la finale départementale du 2 Avril, les équipes suivantes :
EYBENS, CROLLES, GT NIVOLAS T ST C, G F 38, ST QUENTIN FALLAVIER, MOIRANS, ENTENTE
BIEVRE VALLOIRE, BOURGOIN,

Le Président

J. Issartel 06 34 87 23 55